

COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À LA MAIRIE LE :

MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

AFFICHÉ LE : **3 SEPTEMBRE 2019**

ORDRE DU JOUR :

➤ **Décisions du Maire**

➤ **Délibérations**

1. Acquisition terrain Mesny/Wiets.
2. Autorisation pour demande de permis de construire pour le projet de modification des locaux sanitaires et techniques situés entre les halles du marché et le Temple
3. Décision modificative n° 2 budget commune 2019.
4. Affectation au budget du CCAS du produit des concessions cimetières.
5. Demande de non-paiement permission de voirie LE BEL'M – année 2019.
6. Approbation des comptes de la SEMIS arrêtés au 31/12/2018 – 2 logements sociaux rue 14 et 15 avril 1945.
7. Approbation des comptes de la SEMIS arrêtés au 31/12/2018 - 7 logements sociaux Hautes-Folies.
8. Approbation des comptes de la SEMIS arrêtés au 31/12/2018 – 2 logements sociaux avenue de Malakoff.
9. Convention d'occupation temporaire du Parc De L'Hôtel de Ville avec la CARA : autorisation de signature.
10. Procès-verbal de mise à disposition entre la commune de Vaux-sur-mer et la CARA de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme.
11. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la ville de Royan.
12. Acquisition terrain CAYRE.
13. Création d'emploi non permanent

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 10 septembre 2019 à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX SUR MER,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément à
l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
A la Mairie, sous la présidence du Maire Madame CARRÈRE Danièle.
Date de la Convocation : le mardi 3 septembre 2019.

PRÉSENTS : BARRAUD Louis, BÉGOT Christian, CARRÈRE Danièle,
CHAMBELLAND-GODIÉ Stéphanie DEVOUGE Stéphane, GÉNÉRAUD
Jacky, GIRAUDOT Josiane, GOMIS Jacqueline, GRASSET Jean-Michel,
GUGLIERI Henri-Michel, LAZARE Muriel, LIBELLI Patrice, MARX Pierre,

PALISSIER Colette, PIERRE Annie, PUGENS Véronique, TUS Françoise,
ABSENTS REPRÉSENTÉS : CARPENTIER Lydie par GOMIS Jacqueline,
 BORDIER Anne par PUGENS Véronique, CRESPIEN Marie-Annick par
 GRASSET Jean-Michel, YALA Akli par CARRÈRE Danièle,
ABSENTS EXCUSÉS : CAMEL Ludivine, GUIBERT Françoise,
ABSENTS : ARGUELLES José, FABY Hervé, NÉKADI Frédéric, THOMAS
 Martine,
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEVOUGE Stéphane

Nombre de membres en exercice : 27 – Présents : 17 – Votants : 21

Délibération n° **2019/09.10/01**

ACQUISITION TERRAIN MESNY/WIETS

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'acheter à Madame MESNY Jacqueline née WIETS les parcelles de terrain cadastrées section AO n°s 298 et 300 situées au lieu-dit « Le Bourg » - 3 rue de Verdun, d'une superficie totale d'environ 440m² pour un montant total net vendeur de 393 000 €.

Délibération n° **2019/09.10/02**

AUTORISATION POUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE PROJET DE MODIFICATION DES LOCAUX SANITAIRES ET TECHNIQUES SITUÉS ENTRE LES HALLES DU MARCHÉ ET LE TEMPLE

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la demande de permis de construire pour le projet de modification des locaux sanitaires et techniques, sis place François Courtot.

Délibération n° **2019/09.10/03**

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNE 2019

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les créations d'articles budgétaires et les modifications suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<u>OPÉRATION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
226 ÉCOLE MATERNELLE Refonte des toilettes différée	2313 Fct° 211	- 95 000,00 €	
235 SALLE OMNISPORTS Remplacement du sol différé	2313 Fct° 411	-125 000,00 €	
238 HALLES/MARCHÉ Restructuration des halles, BP 2019 prévu seulement l'étude	2313 Fct° 824	+220 000,00 €	
252 URBANISATION CORMIER	2315	- 6 000,00 €	

Économies sur travaux aménagement voie nouvelle suite à appel d'offres	Fct° 822		
242 CENTRE BOURG Concours aménagement (4 000 €) + TA Cottage (2 000 €)	2313 Fct° 824	+ 6 000,00 €	
	TOTAL	0,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL Achat de composteurs	60632 Fct° 833	- 500,00 €	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES Aide permis de conduire	6714 Fct° 422	+ 500,00 €	
	TOTAL	0,00 €	

Délibération n° **2019/09.10/04**

AFFECTATION AU BUDGET DU CCAS DU PRODUIT DES CONCESSIONS CIMETIÈRES

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'affecter la totalité du produit de la vente des concessions funéraires dans les cimetières au profit du seul budget du CCAS.

Délibération n° **2019/09.10/05**

DEMANDE DE NON-PAIEMENT PERMISSION DE VOIRIE LE BEL'M - ANNÉE 2019

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité, sur la non recevabilité de la demande Monsieur CUNY estimant que celle-ci doit être adressée à l'organisateur de l'évènement.

Délibération n° **2019/09.10/06**

APPROBATION DES COMPTES DE LA SEMIS ARRÊTÉS AU 31/12/2018 - 2 LOGEMENTS SOCIAUX RUE 14 ET 15 AVRIL 1945

Le conseil municipal a décidé, à la majorité, d'approuver les comptes arrêtés au 31/12/2018 de l'opération désignée, laissant apparaître un excédent de 624,58 €.

Délibération n° **2019/09.10/07**

APPROBATION DES COMPTES DE LA SEMIS ARRÊTÉS AU 31/12/2018 - 7 LOGEMENTS SOCIAUX HAUTES-FOLIES

Le conseil municipal a décidé, à la majorité, d'approuver les comptes arrêtés au 31/12/2018 de l'opération désignée, laissant apparaître un excédent de 8 318,73 €.

Délibération n° **2019/09.10/08**

APPROBATION DES COMPTES DE LA SEMIS ARRÊTÉS AU 31/12/2018 - 2 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE DE MALAKOFF

Le conseil municipal a décidé, à la majorité, d'approuver les comptes arrêtés au 31/12/2018 de l'opération désignée, laissant apparaître un déficit cumulé de 26 561,97 €.

Délibération n° **2019/09.10/09**

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE AVEC LA CARA : AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'accepter les termes de la convention d'occupation temporaire d'une partie du parc de l'hôtel de ville (parcelles cadastrées AN 15, 25, 26, 208, 226 et 269), à titre gratuit, à intervenir entre la commune de Vaux-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Délibération n° **2019/09.10/10**

PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION ENTRE LA COMMUNE DE VAUX-SUR-MER ET LA CARA DE L'ÉQUIPEMENT AFFECTÉ AUX MISSIONS D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE PROMOTION DU TOURISME

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'approuver les termes du procès-verbal de la mise à disposition par la commune de VAUX-SUR-MER à la CARA des équipements affectés aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme.

Délibération n° **2019/09.10/11**

CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA VILLE DE ROYAN

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'accepter les termes de cette convention et d'autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune de Royan pour des travaux d'aménagement d'un cheminement doux entre le chemin de la source (Vaux-sur-Mer) et la rue des civettes (Royan).

Délibération n° **2019/09.11/12**

ACQUISITION TERRAIN CAYRE

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, d'acheter à Madame CAYRE Marie-Françoise la parcelle de terrain cadastrée section AO n° 20 située au lieu-dit « Le Bourg » - rue de Verdun, d'une superficie totale d'environ 445 m² pour un montant total net vendeur de 147 000 €.

Délibération n° **2019/09.10/13**

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, de créer du 2 Septembre 2019 au 3 Juillet 2020 un emploi temporaire d'Adjoint d'Animation à temps non complet.